



Qui doit payer la viabilisation d'un terrain

Par **muriel**, le **30/03/2012** à **13:26**

Bonjour,rnrnLe propriétaire a vendu son terrain en 4 parcelles pour des maisons mitoyennes. Seulement, nous venons de découvrir que les terrains ne sont pas viabilisés,qui doit payé? Sachant, que l'acte notarial n'indiquait rien et que le constructeur n'en a pas tenu compte dans le budget de construction. Maintenant, on nous demande donc un versement d'environ 10000€ pour viabilisé et commencé les travaux. C'est évidemment notre premier achat et toutes ces choses me sont inconnues, comment savoir à l'avance les choses à faire ou qui doivent être faites?